



# Formulaire de remboursement\*

Félicitations! Vous y êtes arrivé!

**Afin d'obtenir votre prolongation de deux mois ou un remboursement sur votre compte Weight Watchers (au choix!), veuillez remplir le formulaire suivant et l'envoyer d'ici le 17 novembre 2018.**

## 1. Vérifions si vous êtes admissible :

---

- Vous êtes devenu membre de Weight Watchers entre le 5 et le 17 septembre 2018 et vous avez acheté un plan d'abonnement au moment de votre inscription.\*\*
- Vous avez perdu au moins 10 livres au cours des deux premiers mois et vous en avez la preuve. (Voir la section 2 pour connaître les preuves de perte de poids acceptables.)
- Vous avez téléchargé et rempli le formulaire de remboursement « J'ai perdu 10 livres grâce à Weight Watchers! »
- Votre abonnement à Weight Watchers est actuellement ENCORE valable.
- Vous avez signé le formulaire de remboursement et l'avez envoyé (accompagné de votre preuve de perte de poids) à Weight Watchers au plus tard le 17 novembre 2018.

## 2. Ensuite, vous devez prouver que vous avez perdu au moins 10 lb. (Affichez fièrement votre réussite!)

---

a. Pour les membres au plan Rencontres: envoyez une photocopie ou une copie numérisée de votre dossier de poids sur laquelle figure votre perte de poids d'au moins 10 lb au cours des deux premiers mois.

b. Pour les membres au plan En ligne : envoyez une capture d'écran ou une photo de votre Suivi de poids (utilisez la fonction « Afficher le tableau ») sur laquelle figure votre perte de poids d'au moins 10 lb au cours des deux premiers mois.

## 3. Comment pouvons-nous vous joindre?

---

Veuillez écrire lisiblement et fournir tous les renseignements requis afin que nous puissions procéder à votre remboursement.

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom de famille : \_\_\_\_\_

Nom d'utilisateur : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Quatre derniers chiffres de votre numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

N° de référence ou n° d'identifiant d'abonné \_\_\_\_\_ ou

N° de Carte mensuelle ACCÈS \_\_\_\_\_ (si applicable)

**(Votre nom d'utilisateur et le n° de référence figurent sur le courriel accusant réception de votre inscription.)**

Plan d'abonnement suivi (choisir une réponse) :  En ligne  Carte mensuelle ACCÈS (Rencontres + En ligne)

Suite à la page suivante

## 4. Choisissez votre mode de remboursement :

(une seule réponse possible)

**Prolongation gratuite de deux mois**

- Deux mois supplémentaires GRATUITS seront ajoutés à votre compte Weight Watchers actuel.
- Veuillez prévoir un délai de 4 à 6 semaines pour recevoir la prolongation.

**Remboursement**

- Le remboursement applicable sera crédité à la carte de crédit (ou sur votre compte PayPal) utilisée lors de l'achat et de l'activation de votre plan d'abonnement. (Veuillez noter que dans certaines circonstances seulement, nous pourrions émettre le remboursement sous forme de chèque<sup>†</sup>.)
  - Les abonnés au plan mensuel standard obtiendront un remboursement des frais mensuels standards fois deux.
  - Les abonnés au plan économique de trois mois obtiendront un remboursement de deux tiers du montant applicable payé pour le plan économique.
  - Les abonnés au plan économique de six mois obtiendront un remboursement d'un tiers du montant applicable payé pour le plan économique.
- Veuillez prévoir un délai de 4 à 6 semaines pour recevoir la prolongation ou le remboursement.

## 5. Signez ce formulaire, datez-le et dites « Woo-Hoo! »

Je \_\_\_\_\_

atteste avoir réussi à perdre au moins 10 livres grâce à Weight Watchers en 2 mois.

Date : \_\_\_\_\_

## 6. Renvoyez ce formulaire et tous les documents requis par courriel ou par la poste.

a. Enregistrez le formulaire rempli en format PDF et faites-le parvenir par courriel à [perdez10lb@weightwatchers.ca](mailto:perdez10lb@weightwatchers.ca) d'ici le 17 novembre 2018.

b. Ou par la poste à :

**J'ai perdu 10 livres grâce à Weight Watchers!**  
**Weight Watchers Canada, ltée**  
**1415 Joshua's Creek, Suite 200**  
**Oakville ON L6H 7G4**

Toutes les demandes de remboursement doivent être envoyées au plus tard le 17 novembre 2018, le sceau de la poste en faisant foi.

\*Achetez un abonnement Weight Watchers (plan de 1, 3 ou 6 mois) entre le 5 et le 17 septembre 2018, perdez au moins 10 lb au cours des deux premiers mois et obtenez un remboursement équivalent à deux mois d'abonnement moins les frais d'inscription initiaux. L'offre s'applique seulement aux nouveaux membres et aux membres qui se réinscrivent\*\*. Votre abonnement doit être actif afin d'être admissible au remboursement. Retrouvez toutes les conditions de remboursement sur [www.fr.weightwatchers.ca/perdez10lb](http://www.fr.weightwatchers.ca/perdez10lb). En ligne : Les abonnés au plan mensuel standard admissibles obtiendront un remboursement des frais mensuels standards fois deux, les abonnés au plan économique de 3 mois obtiendront un remboursement de 2/3 du montant applicable payé pour le plan économique et les abonnés au plan économique de 6 mois obtiendront un remboursement de 1/3 du montant applicable payé pour le plan économique. Exemption des frais d'inscription. Carte mensuelle ACCÈS (Rencontres + En ligne) : Les abonnés au plan mensuel standard admissibles obtiendront un remboursement des frais mensuels standards applicables fois deux, les abonnés au plan économique de 3 mois obtiendront un remboursement de 2/3 du montant applicable payé pour le plan économique et les abonnés au plan économique de 6 mois obtiendront un remboursement de 1/3 du montant applicable payé pour le plan économique. Les membres qui achètent la Carte mensuelle ACCÈS par le biais du site Web doivent assister à une rencontre participante et s'inscrire d'ici le 24 septembre 2018. L'offre ne s'applique pas à l'option de paiement Payez au fur et à mesure. Dans les régions participantes seulement; Consultez le [www.fr.weightwatchers.ca/emplacementscartemensuelleaccès](http://www.fr.weightwatchers.ca/emplacementscartemensuelleaccès) pour plus de détails. La Carte mensuelle ACCÈS peut être achetée par le biais de notre centre d'appels, sur notre site Web ou dans les rencontres. L'inscription doit se faire sur notre site Web. Les détenteurs de la Carte mensuelle ACCÈS seront avisés 30 jours à l'avance de toute modification de prix. Pour annuler, consultez le [www.fr.weightwatchers.ca/annulationCMA](http://www.fr.weightwatchers.ca/annulationCMA) ou demandez au personnel de votre rencontre de vous fournir une copie de notre Politique d'annulation. Offert aux personnes de 18 ans et plus qui ont accès à Internet, à une imprimante, à une carte de crédit valide ou à un compte PayPal<sup>SM</sup>. Nul là où interdit. Non transférable. L'offre n'est pas en vigueur dans les rencontres Au travail. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre.

\*\*Les membres qui s'abonnent à un forfait de rencontres sur le site Web doivent s'inscrire dans une salle de rencontres Weight Watchers participante d'ici le 24 septembre 2018 pour être admissibles au remboursement. L'offre ne s'applique pas à l'option de paiement Payez au fur et à mesure.

†Si vous avez acheté un bon d'échange pour la Carte mensuelle ACCÈS (Rencontres + En ligne) dans la salle de rencontres et que vous l'avez activé sur votre compte à la maison, vous pourriez recevoir votre remboursement sur la carte de crédit utilisée ou par chèque, en fonction du plan acheté (1, 3 ou 6 mois).

\*\*\*Membre qui se réinscrit : Un membre qui n'a pas été actif depuis au moins 2 mois.